



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## déchets ménagers

Question écrite n° 99936

### Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'encombrement des boîtes aux lettres par les prospectus, les publicités et les journaux gratuits, non souhaités par les citoyens. Beaucoup apposent un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Cette publicité est de plus en plus mal acceptée par nos concitoyens, respectueux de l'environnement, qui malgré eux et leur bonne volonté, doivent contribuer aux coûts d'élimination de ces déchets. Il lui demande sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour réduire la quantité d'imprimés distribués, assurer une répartition des coûts de collecte et de valorisation plus juste, et donner à chacun la liberté de ne plus recevoir d'imprimés non adressés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99936

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2011, page 1400

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)